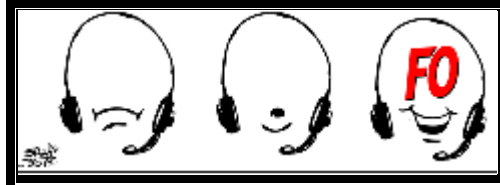




SECTION SYNDICALE TELEPERFORMANCE



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2012

POURQUOI?

Le 30 01 2012

Vous devrez voter prochainement pour vos élus au comité d'entreprise Unique et vos délégués du personnel...?

Suite à la TUP (transmission universelle de patrimoine) mise en place depuis ce 1^{er} Janvier 2012 à l'initiative de la Direction Générale, Téléperformance France est devenue une société unique, la Direction Générale a décidé une nouvelle fois de réorganiser l'entreprise en centralisant tout au niveau du siège à Paris !

Depuis ce 1^{er} Janvier 2012, les 5 CE « Centre Est, CE Centre Ouest, CE Nord Champagne, CE Grand Sud et le CE de la Maison Mère), le CCE, les 5 SAS ainsi que l'UES (Unité économique et sociale) ont arrêtés toutes activités!

Ce changement de périmètre engendre une réorganisation radicale... Un CE unique !

Lors de ces négociations, l'équipe **Force Ouvrière** a toujours défendu la notion de proximité avec les salariés.

FO a refusé le CHSCT unique. Le CHSCT est une Instance de la plus haute importance concernant l'organisation et les conditions de travail. Son périmètre doit rester au niveau des établissements, ce que nous avons obtenu, certes, après le dépôt d'une assignation...

Pour le CE UNIQUE, nous avons pu obtenir des moyens permettant cette proximité dans cette nouvelle structure :

- *Du temps pour les délégués afin qu'ils puissent mettre en place régulièrement des permanences CE sur chacun des centres, l'équipe **Force Ouvrière** y sera présente.*

- *L'augmentation du nombre légal de siège à pourvoir, à savoir 14 Titulaires, 14 Suppléants au lieu de 11.*

Les moyens donnés aux élus, c'est important, effectivement pour assurer un lien le plus proche possible avec les salariés, mais pour FO, il était encore plus important **d'obtenir** pour les salariés directement concernés par la structuration nationale d'un CE unique, **un budget supplémentaire** pour les oeuvres culturelles et sociales. Nous avons obtenu un budget augmenté de 150 000 euros environ.

Dans ces conditions, **Force Ouvrière** a été signataire des deux accords : « accord sur les nouvelles Instances Représentatives » et « l'accord sur les Moyens IRP »

Maintenant que la nouvelle structure est en place, Téléperformance France est dans l'obligation d'organiser des élections professionnelles (CE, DP), une réunion de négociation (Protocole pré-électoral) est prévu ce 2 Février 2012.

Force Ouvrière souhaite que les Organisations Syndicales et la Direction Générale puisse finaliser un accord unanime pour que les élections se déroulent le plus rapidement possible, car c'est l'intérêt des salariés que nous représentons et qui sont à ce jour privés de leurs Instances.

FO, c'est la volonté de constituer une véritable équipe, qui travaille pour aller de l'avant dans l'intérêt collectif.



Investissez-vous dans un syndicat libre, démocratique et indépendant en vous inscrivant sur nos listes de candidats FORCE OUVRIERE

Déclarez Votre Candidature des maintenant

Oui, je souhaite être candidat sur les listes_Force Ouvrière :

Nom Prénom : _____ Établissement : _____
Téléphone : _____

Je suis candidat(e) pour le CE en poste : Titulaire- Suppléant (entourer votre choix)

Je suis candidat(e) pour le DP en poste : Titulaire -Suppléant (entourer votre choix)

Envoyez rapidement votre candidature à l'adresse suivante : myriam.dsfo.sqy@gmail.com Tél : 06 68 09 72 57
mireille.dsfo.lemans@gmail.com Tél : 06 98 11 21 55 ou par courrier à notre Fédération

**Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière - 28, rue des Petits Hôtels - 75010
PARIS**

Téléphone : 01.48.01.91.34 - Fax : 01.48.01.91.81 - Courriel : csimon@fecfo.fr - Site :
<http://www.fecfo.fr>

Prenez votre avenir en main, présentez-vous avec .FO !!!